

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 2

Artikel: L'engagement du tube roquette
Autor: Chouet, J.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'engagement du tube roquette

1. *Préambule*

Arme antichar par excellence de la majeure partie de nos troupes combattantes, le tube roquette (modèle 50 ou 58) mérite d'être bien connu et judicieusement engagé.

Dans une récente « Revue Militaire Suisse »¹, le colonel Pittet, commandant les écoles antichars d'Yverdon, a exposé certaines remarques relatives à la grenade antichar à fusil et précisé que ces remarques « sont valables — mutatis mutandis — pour le tube roquette ».

Faisant nôtres les observations du colonel Pittet, nous nous proposons, nous référant en outre à la « Schiessvorschrift für Infanteriewaffen » et à quelques expériences personnelles, d'examiner de plus près les données propres à l'engagement du tube roquette. Trois différences sérieuses entre le tube et le fusil d'assaut s'imposent à l'esprit :

- le tube roquette tire à plus longue distance,
- le tube roquette est plus précis,
- le tube roquette s'engage par équipe de deux hommes.

2. *Rappel des principales données techniques*

Si le tube roquette peut théoriquement être engagé, sur buts fixes, jusqu'à une distance de 300 mètres, il faut se rappeler cependant que sa distance pratique d'engagement n'excédera guère 200 mètres sur buts mobiles. Ceux-ci constituent sans doute au combat l'hypothèse la plus vraisemblable.

En second lieu, vu l'encombrement de l'arme (notamment pour le modèle 50 qui équipe les armes spéciales), il ne faut pas compter avec une possibilité de modifier la dérive de plus de 25 % (5 m à 200 m !) sans qu'il faille changer de position, c'est-à-dire perdre du temps. Cette donnée ne doit pas être acceptée sans restriction ; le facteur terrain permettra parfois un changement de dérive plus long. Mais le chiffre ci-dessus constitue une moyenne acceptable, même si elle est quelque

¹ RMS N° 6, juin 1969, p. 266 et suivantes. Depuis, le colonel Pittet est devenu commandant des EO d'infanterie de Lausanne. Réd.

peu pessimiste. Nous verrons que le tireur doit être « confortablement » installé pour toucher.

Le temps nécessaire à la recharge du tube varie évidemment avec l'habileté de l'aide-tireur. Nous devons néanmoins, pour fixer les idées, nous en tenir à une moyenne que l'expérience nous permet de fixer aux alentours de 7 à 10 secondes.

3. Rappel de théorie de tir

En arrondissant les chiffres et sur la base d'une distance de tir de 200 mètres, nous avons les données suivantes :

- le noyau de la gerbe est d'environ 1 m^2 , ce qui nous donne une dispersion du 100 % d'environ 4 m^2 ;
- la zone dangereuse s'étend, pour un but de 2 m de hauteur (ce qui est peu pour un char) entre 150 et 250 m environ.

Qu'en est-il du char ?

Les dimensions varient du simple au double suivant le modèle considéré. Pour fixer les idées, admettons un char de combat dont les dimensions seraient moyennes, à savoir :

- longueur : 7 mètres,
- largeur : 3 mètres,
- hauteur : 3 mètres.

Attendu que nous n'allons pratiquement pas faire de tir sur zones au tube roquette (même si nous en engageons trois à la fois), recherchons par la méthode précise la probabilité de toucher.

En flanquement (où, par hypothèse, le char nous présente une surface de 21 m^2), nous avons dans les deux sens le 100 % des coups au but. En feu frontal, avec un but de 9 m^2 , nous avons également tous nos coups au but dans les deux dimensions.

Sur char mobile se pose encore le problème (pour un tir flanquant) de l'angle de prévision. Si nous accordons au char une vitesse de 30 km/h et si nous maintenons notre distance de tir à 200 mètres, notre angle de prévision doit être de 45 %, soit 9 mètres à 200 mètres.

Voilà pour la théorie.

Il en résulte deux conclusions provisoires :

1. Le tube roquette touche à tout coup à 200 m.
2. Peu importe que le feu soit frontal ou flanquant.

4. L'aspect psychologique

L'instruction dispensée sur l'identification des chars insiste sur le choc psychologique produit par le blindé (cf « Livre du soldat », page 200).

Nous entrons là dans un domaine qu'aucun règlement ni aucune tabelle de tir ne nous permet de mesurer avec exactitude. L'importance du facteur varie fortement avec la situation générale du combat, l'état moral du tireur antichar, la configuration du terrain, l'influence des chefs.

Il me semble pourtant que nous pouvons poser sans trop de risques d'erreur l'axiome suivant : le tireur au tube roquette est amené à combattre le char de près, de très près même. A ce point de vue, il est certain que l'aspect psychologique du combat antichar jouera un rôle plus grand chez le tireur au tube roquette que chez le tireur au can ach, au BAT ou à l'engin filoguidé.

Il se pose donc le problème crucial de savoir dans quelle mesure la peur ou le choc psychologique influera sur la précision du tir ; en d'autres termes, il s'agit de mesurer la confiance que nous pouvons accorder aux chiffres fort rassurants que nous fournit la théorie de tir. Or, non seulement nous n'avons pas de mesures précises, chiffrées, à fournir, mais notre propre expérience est, dans ce domaine, fort lacuneuse...

Les expériences étrangères nous indiquent des chiffres variables, mais oscillant généralement entre 3 et 5 coups pour un touché, et généralement 3 touchés pour une mise hors combat. Nous sommes bien loin du résultat fourni par les calculs théoriques. Mais il faut tenter de nous en rapprocher le plus possible, attendu notamment que nous ne disposons pas de munitions en quantité infinie et que, d'autre part, cette munition est lourde et encombrante.

Il résulte de ces considérations que nous devons tout tenter pour donner au tireur antichar un sentiment de *sécurité* et une grande confiance dans son arme. Il en résulte aussi que, de même que les équipages de chars travaillent ensemble, se retrouvent ensemble à chaque service et seraient ensemble au combat, nos équipes antichars devraient rester soudées. La présence d'un camarade en qui l'on a confiance, qui comprend le moindre de nos gestes et avec lequel on communique sans

même avoir besoin de parler, constitue un puissant facteur de résistance au choc et à la peur.

En outre, une instruction extrêmement poussée au choix de la position, à l'utilisation du terrain et au camouflage, instruction dispensée jusqu'à l'obtention du *réflexe*, sera de nature à accroître le sentiment de sécurité.

Un troisième facteur de soutien sera l'automatisme dans la manipulation de l'arme. Il est notoire (je l'ai, en tout cas, personnellement constaté dans toutes les troupes et écoles où j'ai servi) que les tireurs antichars, dans leur large majorité, sont sous-instruits dans ce domaine et ne supportent pas la comparaison avec les mitrailleurs, par exemple. Cette lacune est très grave lorsque l'on sait le rôle capital que doit jouer la défense antichar dans la guerre classique moderne. On relira avec profit à ce sujet l'article mentionné plus haut du commandant des écoles d'Yverdon.

Un dernier facteur psychologique doit être encore mentionné : le touché. On peut, je crois, affirmer que si le premier coup est au but, la partie est gagnée à 90 %. Pour cela aussi, un entraînement intensif est nécessaire ; en fait, plus nécessaire même que l'entraînement du tir au fusil d'assaut. Ce qui est insuffisant surtout, c'est le tir à la roquette d'exercice à propulsion (*alias URak*) sur *but mobile* dont la vitesse ne devrait pas descendre en dessous de 20 km/h. A ce propos, il serait intéressant de connaître le taux d'utilisation des « *Tankbahnen* » que l'on trouve sur nos places d'armes. Je doute qu'il dépasse de beaucoup 30 % en moyenne.

5. *Feu frontal ou feu flanquant ?*

Il peut paraître absurde de se poser une telle question. Les avantages du feu flanquant sont énormes :

- surface du but doublée (au minimum),
- canon, mitrailleuse et observation du char généralement dirigés dans le sens de marche du blindé. En fait, sur une section de 4 chars en marche d'approche, 1 canon sur 4 sera déjà dirigé vers les tireurs antichars.

Il semble donc bien que, sur le plan de la pure technique de tir, le feu flanquant doive être la règle absolue. Rappelons cependant que cette décision ne se justifie qu'au cas où deux conditions sont remplies :

- l'existence d'un sérieux obstacle antichar sur lequel le feu du tube est préparé ;
- un terrain favorable quant à la distance d'engagement, quant à la ligne de tir, quant au camouflage, et surtout quant à l'impossibilité pour le deuxième char d'agir sur l'équipe roquette au profit du premier char arrêté. L'*« Instruction sur le tir des armes d'infanterie »* précise à juste titre (chi 305) :

« Aucune arme antichar ne doit voir plus loin qu'elle ne peut agir. »

En d'autres termes, et pour en revenir à notre distance standard, l'équipe roquette a un champ de vision limité à 200 mètres.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies (ce qui est toujours le cas en forêt et presque toujours le cas en localité), il faudra renoncer au feu flanquant au profit du tir frontal. Le camouflage de l'équipe et la possibilité qu'elle aura de changer rapidement de position à couvert en seront d'autant plus importants.

6. Combien d'armes faut-il engager ?

Que l'on me permette, pour répondre à cette question, de recourir à une comparaison qui, si elle n'est pas « *a priori* » raison, et si elle semble sortir du sujet, me paraît néanmoins convaincante : le tube roquette est un petit enfant qui a la chance d'avoir des grands frères : les canons antichars. Il doit donc prendre exemple sur eux d'autant plus qu'ils ont fait leurs preuves.

En d'autres termes, les canons antichars s'engagent en section (4 pièces), très rarement en demi-section, *jamais* seuls. Oserions-nous, dès lors, prétendre faire mieux avec le tube roquette ? C'est, à mon sens, une utopie, qui apparaît très nettement dès l'instant où nous rectifions la théorie de tir par l'introduction du paramètre psychologique.

Si nous nous basons sur l'engagement des tubes en groupes (tel le groupe antichar de la section de fusiliers qui comprend trois pièces), nous débouchons sur les avantages suivants :

1. Les chances de toucher au premier coup sont triplées du simple point de vue technique.
2. Le feu antichar en salve jouera un rôle plus grand sur le plan psychologique aussi bien sur l'adversaire que sur les tireurs antichars.

3. Le feu est conduit par un sous-officier qui insuffle à ses hommes sa confiance et sa certitude « d'emporter le morceau » ; le feu de surprise ainsi déclenché est à coup sûr efficace.
4. Le chef de section peut marquer un effort principal antichar dans le cadre de son dispositif défensif. Il est curieux de constater, à ce propos, comme la notion d'effort principal et le principe de concentration qui lui est lié ont de la peine à « passer » chez nos cadres. Et pas seulement chez les jeunes.

Dans un tel contexte, il faut se poser la question de savoir si un tel principe (engagement des tubes roquettes en groupe) est applicable à l'infanterie motorisée.

Il faut avant tout bien souligner que l'armement antichar des compagnies de fusiliers motorisées est insuffisant, puisqu'il est exactement équivalent à celui des compagnies de montagne. Mais ce problème pourra faire l'objet d'une étude en soi. Pour l'heure contentons-nous de ce qui existe.

Sur la base de l'armement actuel, nous pouvons dire que, si la technique de transport exige une répartition des équipes antichars à raison d'une par groupe de fusiliers sur les véhicules, il est, en revanche, encore plus nécessaire que dans l'infanterie de plaine ou de montagne que le chef de section mette *toutes les chances de succès antichar* de son côté en engageant massivement ses moyens, et notamment ses tubes roquettes ; cette nécessaire concentration du feu antichar exigera, soit dit en passant, qu'un élément fusilier soit commis à la couverture de cette unité de feu.

Il faut retenir, en tout cas, que l'engagement de l'infanterie motorisée revêtant le plus souvent un caractère mobile et improvisé, il est fondamental :

1. de mettre l'accent sur l'action antichar, offensive ou défensive ;
2. de placer, dans cette action, tous les atouts dans son jeu.

Dans le même ordre d'idée, il conviendra aussi de concentrer les feux antichars du groupe fusiliers. Engager un homme ou une équipe de deux fusiliers à la grenade antichar est manifestement insuffisant. Le caporal n'a d'ailleurs pas les moyens de commander un groupe qui tire en plusieurs unités de feu, avec des armes différentes et à des distances variant de 70 à 350 mètres simultanément. Mais cela est encore une autre question, un problème bien spécifique.

7. Parades aux réactions du char

Le char bloqué par les charges creuses, nous admettrons qu'il peut encore tirer au canon. Il va donc tenter de faire feu sur les positions antichars qu'il a repérées. Nous admettrons l'hypothèse la plus favorable à l'adversaire, à savoir :

1. le char peut tirer ; notre première salve n'a fait que le bloquer ;
2. le char a repéré nos positions ;
3. le canon du char contient déjà un obus explosif ;
4. le coup peut partir dans les dix secondes.

Une brève analyse des éléments de parade nous apporte les conclusions suivantes :

1. Si nous avons engagé trois tubes, distants les uns des autres de 15 mètres, il faudra que le commandant de char se décide à en détruire un. Il lui faudra donc le temps de la décision, si bref soit-il.
2. Si nous avons engagé trois tubes et que le char en détruit un, il reste néanmoins que :
 - nous avons malgré tout envoyé une salve de trois roquettes dans le blindé ;
 - les deux tubes restant peuvent ouvrir une seconde fois le feu pendant que le char se prépare à tirer sur la position qu'il a choisie. Sur char immobile, avec une salve de deux coups, les chances de *détruire* le char sont très sérieuses.
3. Si nous sommes en position défensive, il est *vital* que les positions de rechange aient été préparées, de même que les cheminements y conduisant. Il est vital aussi que le changement de position ait été préalablement entraîné. Dans ce domaine aussi, la nécessité d'un commandement, celui du sous-officier, apparaît comme fondamentale.

8. Conclusion

La qualité du tube roquette comme arme antichar n'est pas discutable, à mon avis. Ce qui l'est, c'est l'engagement, c'est l'usage qu'on en fait trop souvent.

Pour toute une série de raisons, nos tireurs antichars sont moins bien « drillés » que les mitrailleurs. C'est, je pense, un premier défaut.

En outre, sur le plan de l'engagement tactique, le chef de section recourt beaucoup trop souvent à la solution de facilité qui consiste à attribuer ses tubes aux groupes de fusiliers, sans se rendre compte qu'il se prive d'un effort principal efficace et indispensable dans le domaine de la défense contre les blindés.

Ce sont, je pense, les deux directions dans lesquelles il convient de reprendre le problème au niveau de la compagnie de fusiliers.

Premier-lieutenant J.-F. CHOUE

